

Saison 2026-2027
(Du lundi 7 septembre 2026 au samedi 3 juillet 2027)



FICHE NOUVEL(LE) ELEVE
(* obligatoire)

Elève :	Enfant ☐	Adulte ☐	
.....			
* Prénom		* NOM	
..... / /	Âge :	Sexe : F ☐ M ☐	
* Date de naissance		en début de saison	
* Responsable légal, si élève mineur : Monsieur ☐ Madame ☐			
.....			
Prénom		NOM	

Coordonnées :	
*Email 1 :(père/mère/autre.)	
Indispensable pour recevoir les communications de l'école.	
*Tél 1 : (Indispensable).....(père/mère/autre)	
Tél 2 :	
* Adresse postale	
.....	
Code postal	Ville

COURS INDIVIDUEL

PIANO (possible tous les jours selon disponibilités des professeurs) Jour et heure de préférence :
--

CHANT MUSIQUE ACTUELLE : horaire à valider avec la professeure (30min)	
- Lundi 14h – 17h	☐heure souhaitée
- Mardi 14h – 17h	☐heure souhaitée
- Mercredi 9h – 12h	☐heure souhaitée
- Mercredi 14h – 15h30	☐heure souhaitée
- Vendredi 17h – 18h30	☐heure souhaitée
- Samedi 14h – 16h (créneaux d'1 heure, 1 semaine sur 2)	☐heure souhaitée
Je serais intéressé par un stage de comédie musical pendant les vacances ☐	

GUIWARE : jour et heure à valider avec les professeurs (créneau 30min)

- Lundi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée ☐
- Mardi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Mercredi 9h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Vendredi 17h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Samedi 9h – 13h ☐.....heure souhaitée

BATTERIE : jour et heure à valider avec les professeurs (créneau 30min)

- Lundi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Mardi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Mercredi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée

NOUVEAU HARMONICA : jour et heure à valider avec le professeur (créneau 30min)

- Lundi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée
- Mardi 14h – 21h ☐.....heure souhaitée

VIOLON : à valider avec le professeur (créneau de 30min)

- Vendredi après-midi (heure de préférence) :

SAXOPHONE : à valider avec le professeur (créneau de 30min)

- Vendredi après-midi (heure de préférence) :

FLUTE TRAVERSIERE : à valider avec le professeur (créneau de 30min)

- Lundi après-midi (heure de préférence) :
- **Ouverture le vendredi après-midi si lundi complet**

FORMATION MUSICALE :

- ☐ Eveil (5ans/MS min.) Mercredi 10h00 / 11h00 selon l'âge et le niveau
- ☐ Solfège (jeunes et adultes) Jeudi 18h00 / vendredi 18h00

Les **inscriptions** auront lieu le **samedi 5 septembre de 10h00 à 17h00** dans le cadre de la **Journée des associations** au stade de Pacy/Ménilles.

Si vous souhaitez vous préinscrire merci d'envoyer un mail à : tresorier@larpege.fr

Votre inscription ne pourra être validée qu'en septembre.

Pour finaliser le dossier d'inscription, vous devez :

- préciser le type de paiement :

☐ chèque(s)	☐ 1x (annuel)	☐ virement bancaire (1x.)
	☐ 3 (trimestriel)	Attention : les chèques doivent impérativement avoir le même montant et le nom de l'élève au dos. (Voir tableau à la suite).
	☐ 9x (mensuel)	

- joindre à cette fiche dûment complétée, paraphée (pages 1 et 2) et signée (page 3).

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- un justificatif de domicile (quittance d'électricité, impôts locaux, etc) ;- votre règlement par chèque(s) à l'ordre de L'Arpège. |
|--|

Pour les règlements par virement bancaire, le dossier sera pris en compte une fois le compte de L'Arpège crédité.

Marquer obligatoirement le libellé/motif de virement avec : prénom et nom de l'élève.

Tarifs €

Ceux-ci incluent la cotisation de 39 euros à l'association. Entre parenthèses les tarifs pour les habitants ne résidant pas dans une commune de Seine Normandie Agglomération.

	Total	(hors SNA)
<u>Cours individuel</u> (durée :30min.)	☐ 360,00	(705,00)
- <i>second instrument</i>	☐ +666,00	
<u>Formation musicale</u> (durée :45min/1h.) :		
- Eveil	☐ 180,00	(idem)
- Solfège		

FORMULE

1 cours individuel + 1 cours de FM	☐ 477,00 (837,00)
------------------------------------	---

(* tarif réduit)

Tous les cours sont dispensés à L'Arpège
1^{ère} étage du Pôle culturel de la Vallée d'Eure
7 rue du Château 27120 Pacy-sur-Eure

Paiement en 3 fois ou 9 fois

	(hors SNA)	(hors SNA)
Cours individuel d'instrument/chant :	3 x 120 (3 x 235,00)	9 x 40 (9 x 78,33)
FM (Eveil / Solfège)	3 x 60 (idem)	9 x 20 (idem)
FORMULE	3 x 159 (3 x 292,00)	9 x 53 (9 x 93)

Conditions de remboursement

Il est rappelé que toute année scolaire commencée est due dans son intégralité et qu'en cas d'arrêt de l'élève en cours d'année, aucun remboursement ne pourra être fait sauf :

- Abandon pour raison de force majeure (mutation professionnelle, maladie grave, etc), l'arrêt devant alors faire l'objet d'un examen par le CA qui statuera sur un remboursement au prorata (hors cotisation due en totalité);
- Cas particulier d'un nouvel élève débutant et qui « décrocherait » lors du premier mois et qui informerait par écrit le bureau de son arrêt au plus tard le **1er octobre 2026**.

Ces conditions strictes sont dictées par le fait que les heures et la rémunération des enseignants sont arrêtées contractuellement à la suite des inscriptions sans possibilité de modification par l'association avant la rentrée suivante.

Tarif famille nombreuse

Si 3 membres ou plus d'une même famille (père-mère-enfants) prennent un cours individuel d'instrument, une réduction de 10 % au-delà du premier cours d'instrument est appliqué au moment de l'inscription.

La réduction est toujours calculée sur la base du tarif du cours d'instrument seul, hors cotisation qui reste due en totalité, soit 10% de 321 euros ou **32,10 euros x 2 (ou plus)**. Le prix des autres pratiques (FM ou collectives) n'est pas pris en compte dans la réduction.

Merci de contacter le trésorier de l'association par mail avant de remettre les dossiers d'inscription afin de vérifier le juste montant du règlement ou (des) chèques à joindre.

Vos engagements

- *Je dispose d'un contrat d'assurance responsabilité civile.*

(Condition indispensable, l'association n'assurant ni vous ni vos biens lors de l'exercice de vos activités musicales.

- *Je m'engage à respecter le règlement intérieur de L'Arpège.*

(Disponible sur le site www.larpege.fr)

.....
Date et lieu

.....
inscrire la mention « lu et approuvé »

.....
Signature